

République française

Département de l'Aude

COMMUNE D'ANTUGNAC

Séance du 09 avril 2021

Membres en exercice : 7	Date de la convocation: 24/03/2021 <i>L'an deux mille vingt-et-un et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe COMTE</i>
Présents : 7	Présents : Patrice BOUSQUET, Philippe COMTE, Florence FROU, Béatrice GAMBUS, Bénédicte POLET, Didier SACCO, Christophe SALVAT
Votants: 7	
Pour: 7	Représentés:
Contre: 0	Excusés:
Abstentions: 0	Absents:
	Secrétaire de séance: Christophe SALVAT

Objet: APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 M49 - DE_2021_16

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 M49

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021 M49 arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 146 759.67 €

Dépenses et recettes d'investissement : 426 612.48 €

DEPENSES RECETTES

Section de fonctionnement 146 759.67 € 146 759.67 €

Section d'investissement 426 612.48 € 426 612.48 €

TOTAL 573 372.15 € 573 372.15 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2021 M49,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2021 M49 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

DEPENSES RECETTES

Section de fonctionnement 146 759.67 € 146 759.67 €

Section d'investissement 426 612.48 € 426 612.48 €

TOTAL 573 372.15 € 573 372.15 €

Fait et délibéré à ANTUGNAC, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Philippe COMTE

Signé

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___